

CONDITIONS SPECIALES SERVICES EN LIGNE

1. Préambule

Les présentes conditions spéciales services en ligne (ci-après les « **Conditions Spéciales** ») régissent la mise à disposition par CA Indosuez (Switzerland) SA en Suisse (ci-après la « **Banque** ») de services bancaires en ligne, indépendamment du moyen utilisé pour y accéder, y compris l'accès via un terminal mobile (ci-après les « **Services en ligne** »). Ces Services en ligne constituent un prolongement des prestations déjà offertes par la Banque dans le cadre de ses relations d'affaires avec le Client.

Les Services en ligne permettent d'accéder, par le biais d'une connexion informatique chiffrée et dans le cadre de profils d'accès définis dans la Demande d'Accès (telle que définie ci-dessous), à certaines fonctionnalités de la plateforme de banque en ligne de la Banque, telles que la possibilité d'effectuer des transactions, d'extraire des données comptables ainsi que certaines informations générales et financières et/ou une messagerie électronique.

« **Applications Mobiles** » désigne les logiciels de la Banque disponibles sur des plateformes de téléchargement en ligne permettant à l'Utilisateur (tel que défini ci-dessous), d'accéder à certains services, y compris les Services en ligne, depuis un terminal mobile (p.ex. smartphone ou tablette).

« **Client** » désigne le(s) titulaire(s) de la relation bancaire principale avec la Banque.

« **Demande d'Accès** » désigne le formulaire permettant de demander et d'obtenir, sous réserve de l'acceptation de la Banque, l'accès aux Services en ligne conformément aux présentes Conditions Spéciales.

« **Demandeur** » désigne, selon le cas, le Client ou toute autre personne physique ou morale désigné(e) dans la Demande d'Accès qui demande la mise à disposition de Services en ligne, sans nécessairement solliciter un accès pour elle-même.

« **Utilisateur** » désigne, selon le cas, le Client ou toute autre personne physique autorisée désignée dans la Demande d'Accès par le Demandeur en faveur de laquelle un accès personnel aux Services en ligne est octroyé et qui agit pour le compte du Demandeur et du Client.

Les présentes Conditions Spéciales sont applicables aux rapports juridiques entre la Banque et le Client, en sa qualité de titulaire de toute relation bancaire visée par l'accès aux Services en ligne, que ce dernier bénéficie ou non personnellement d'un tel accès à titre d'Utilisateur. Le Demandeur et l'Utilisateur sont seuls responsables de porter la Demande d'Accès et les présentes Conditions Spéciales ainsi que, le cas échéant, toutes autres conditions complémentaires, à la connaissance du Client, lorsque ce dernier n'est pas le Demandeur, ni l'Utilisateur.

En tout état de cause, les présentes Conditions Spéciales ainsi que, le cas échéant, toutes autres

conditions complémentaires, sont pleinement applicables et opposables à l'Utilisateur, au Demandeur et au Client.

2. Mise à disposition / Accès

Les Services en ligne sont mis à la disposition de l'Utilisateur, moyennant signature d'une Demande d'Accès, acceptation de la Banque et à condition que l'Utilisateur dispose d'une technologie – en particulier d'un environnement et d'un réseau informatique – compatible avec celle permettant de bénéficier des Services en ligne. Le cas échéant, l'Utilisateur peut également bénéficier des Applications Mobiles, dont l'utilisation est soumise à des conditions complémentaires. En cas de contradiction entre les présentes Conditions Spéciales et les conditions complémentaires concernant les Applications Mobiles, les présentes Conditions Spéciales l'emportent.

L'accord de la Banque avec cette mise à disposition se matérialise par l'octroi d'un accès aux Services en ligne en faveur d'un ou plusieurs Utilisateurs.

Les Services en ligne sont mis à disposition et accessibles par le biais de réseaux publics de transmission à distance, au moyen d'un canal de communication chiffré entre l'Utilisateur et la Banque, normalement via le réseau internet. En fonction des évolutions techniques, ils pourront également être rendus accessibles par d'autres canaux ou modes de communication à distance, à la discrétion de la Banque.

En cas de pluralité de relations bancaires faisant l'objet d'un même accès en faveur d'un Utilisateur, seul un profil d'accès unique pourra être sollicité et octroyé. Le profil d'accès unique choisi pour chaque relation bancaire sera dans tous les cas identique pour tout sous-compte/dépôt y relatif. En cas de divergence, seul le profil le moins étendu pourra être octroyé.

3. Utilisateurs des Services en ligne

L'accès aux Services en ligne peut être sollicité pour le Client lui-même s'il est une personne physique ou pour tout autre Utilisateur autorisé au bénéfice d'un pouvoir de représenter individuellement le Client ou le Demandeur vis-à-vis de la Banque dans le cadre de toute relation bancaire visée, que ce droit soit général ou restreint aux seules fins des Services en ligne.

La portée du pouvoir de l'Utilisateur limite l'étendue possible de son accès.

Par exception au paragraphe qui précède, l'accès aux Services en ligne pourra être sollicité pour un Utilisateur au bénéfice d'un pouvoir collectif, pour autant que l'option « visa des ordres » soit choisie, lorsqu'applicable, ou, à défaut, que l'accès soit limité à un profil comprenant uniquement la fonction « consultation ».

L'Utilisateur doit être familier avec l'usage de technologies informatiques courantes.

Tant le Demandeur que l'Utilisateur sont tenus d'informer immédiatement la Banque de toute modification relative à leurs données personnelles, en

particulier celles communiquées à la Banque dans le cadre de la documentation relative aux Services en ligne.

4. Assistance technique (« Helpline »)

La Banque n'est pas tenue d'assurer la formation de l'Utilisateur en relation avec les Services en ligne. Elle s'efforce toutefois de lui apporter son aide par le biais d'un service d'assistance technique, sans garantie de résultat ni de disponibilité.

5. Risques

Les Services en ligne sont mis à disposition dans un environnement particulier et à risques, ces derniers découlant notamment d'éventuels problèmes de transmission, d'atteinte et de surcharge au système informatique de la Banque et/ou de l'Utilisateur, d'atteinte à la confidentialité, de virus, d'intrusions et/ou d'actes illicites. La Banque n'assume aucune responsabilité à cet égard. Ces risques sont à la charge exclusive du Demandeur, de l'Utilisateur et/ou du Client, que ce dernier soit ou non lui-même l'Utilisateur. En signant la Demande d'Accès, le Demandeur et l'Utilisateur, s'ils ne sont pas eux-mêmes Clients, relèvent et garantissent expressément la Banque contre toute éventuelle prétention y relative du Client.

S'agissant plus spécifiquement des risques d'atteinte à la confidentialité, la Banque entreprend ses meilleurs efforts pour assurer un haut degré de sécurité et de confidentialité par l'utilisation de mécanismes de protection informatique considérés comme performants. Sous réserve de sa faute grave, la Banque n'assume toutefois aucune responsabilité au cas où des tiers non autorisés viendraient à accéder, à découvrir et à divulguer des informations concernant le Client du fait de l'utilisation des Services en ligne. Pour prévenir tout accès indu aux informations concernant le Client, l'Utilisateur est invité à prendre toutes dispositions adéquates (en fonction de l'équipement informatique utilisé, y compris, le cas échéant, de terminaux mobiles). Par ailleurs, la Banque déconseille fortement d'accéder aux Services en ligne via des réseaux ouverts tels que des WiFi publics, un terminal mobile débridé (« jailbroken ») ou des appareils de tiers, tels que des ordinateurs dans des cybercafés.

Les logiciels fournis par la Banque ne doivent être installés que sur un ordinateur ou, le cas échéant, un terminal mobile répondant aux caractéristiques techniques minimales applicables, que la Banque indique sur demande, à l'exclusion de tout autre.

S'agissant également plus spécifiquement d'éventuels virus, intrusions et actes illicites, il existe un risque permanent que des manœuvres de piratage ou des virus informatiques en tous genres, destinés à forcer l'accès, rassembler, copier ou détruire des informations, contaminent l'ordinateur ou le terminal mobile dont se sert l'Utilisateur, tout particulièrement lorsqu'il utilise le réseau internet et qu'il entre en contact avec le monde extérieur par le biais de réseaux d'ordinateurs ou en connectant des supports de données externes. Il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes mesures appropriées pour prévenir ces

risques et protéger les données et/ou les logiciels stockés ou chargés sur l'équipement informatique utilisé, notamment en installant sans délai les mises à jour rendues disponibles par la Banque et/ou les éditeurs de logiciels tiers.

Tout dommage éventuel résultant de l'utilisation des Services en ligne et/ou des Applications Mobiles, qu'il soit causé par l'Utilisateur ou un tiers (y compris par un employé de la Banque), est à la charge exclusive de l'Utilisateur, du Demandeur et/ou du Client, que ce dernier soit ou non lui-même l'Utilisateur.

6. Restrictions

L'usage des Services en ligne, respectivement des moyens techniques et de sécurité nécessaires à cet effet, peut être soumis, notamment lorsqu'il est accessible par le canal internet, à des restrictions légales et réglementaires. Les Services en ligne ne s'adressent ni ne visent les personnes d'un pays en particulier. Les langues dans lesquelles ils sont disponibles font partie des langues de travail de la Banque et ne sauraient être interprétées comme une indication du public visé. Ils ne sont pas destinés aux personnes domiciliées, résidentes ou localisées dans un pays dans lequel leur mise à disposition ou leur utilisation pourrait contrevenir aux lois ou règlements en vigueur. Les Services en ligne ne sauraient être vus comme constituant une offre ou une sollicitation de produits ou de services vers les territoires des Etats-Unis d'Amérique ou du Canada ou de tout autre pays vers lequel leur contenu pourrait constituer une violation des lois et réglementations applicables. La Banque se réserve le droit de refuser ou de restreindre l'accès à tout ou partie desdits services lorsqu'elle estime que tel pourrait être le cas. Le Demandeur et l'Utilisateur sont par ailleurs tenus de s'informer, par leurs propres moyens, de l'existence de telles restrictions dans leur(s) pays de domicile, résidence et/ou connexion et de s'y conformer. En sollicitant une connexion, respectivement en se connectant auxdits Services en ligne, de quelque lieu que ce soit, ils certifient à la Banque, à son entière décharge, ne pas être soumis à de telles restrictions.

7. Légitimation de l'Utilisateur et diligence

Chaque Utilisateur reçoit, relativement à tout compte/dépôt pouvant faire l'objet d'un même accès, un seul kit de démarrage, comprenant les différents moyens de légitimation requis (ci-après les « **Moyens d'Identification** »), accompagné d'un guide pour l'Utilisateur. Ce matériel doit être gardé avec le plus grand soin. La Banque reste seule propriétaire du matériel qu'elle remet.

La Banque est fondée à considérer qu'une personne se légitime valablement comme Utilisateur lorsque celle-ci saisit les bons Moyens d'Identification. En pareil cas, la Banque est en droit, dans les limites du profil d'accès de l'Utilisateur concerné, de permettre la consultation de toutes les informations accessibles par les Services en ligne, y compris des informations et documents qui sont antérieurs à l'octroi de l'accès à l'Utilisateur concerné, et à donner suite à toutes les instructions entrant dans le cadre dudit profil, sans devoir effectuer de vérifications complémentaires, quelles qu'elles soient.

Pour limiter les risques d'accès indus, l'Utilisateur a l'obligation de prendre toutes précautions adéquates pour garder tous les composants des Moyens d'Identification en lieu sûr, de veiller à conserver séparément le mot de passe des autres composants et d'assurer la stricte confidentialité des données y relatives. L'Utilisateur peut, à son initiative et à tout moment, modifier son mot de passe, ce qu'il lui est conseillé de faire fréquemment.

La Banque n'assume aucune responsabilité en cas de vol ou de perte de tout ou partie des composants des Moyens d'Identification avant d'en être notifiée. Tant qu'une telle notification ne lui est pas faite et opposable, tous les risques d'utilisation des Services en ligne par un tiers non autorisé sont à la charge exclusive de l'Utilisateur, du Demandeur et/ou du Client, que ce dernier soit ou non lui-même l'Utilisateur. En signant la Demande d'Accès, le Demandeur et l'Utilisateur, s'ils ne sont pas eux-mêmes Clients, relèvent et garantissent expressément la Banque contre toute éventuelle prétention y relative du Client.

Il incombe à l'Utilisateur, aussitôt qu'il a connaissance de la perte ou du vol de tout ou partie des composants des Moyens d'Identification, ou même lorsqu'il a des doutes quant au fait que ceux-ci soient toujours strictement confidentiels, de prendre immédiatement contact avec la Banque pour faire bloquer l'accès aux Services en ligne concernés, subsidiairement faire procéder sans délai au remplacement desdites Moyens d'Identification.

La Banque se réserve le droit de facturer séparément à l'Utilisateur, au Client et/ou au Demandeur la remise de tous nouveaux Moyens d'Identification.

La Banque n'assume aucune responsabilité en cas de violation desdits devoirs de diligence. L'Utilisateur, le Demandeur et/ou le Client, que ce dernier soit ou non lui-même l'Utilisateur, supportent seuls tous risques, conséquences et dommages éventuels en découlant. En signant la Demande d'Accès, le Demandeur et l'Utilisateur, s'ils ne sont pas eux-mêmes Clients, relèvent et garantissent la Banque contre toute éventuelle prétention y relative du Client.

8. Blocage de l'accès à l'initiative de la Banque

Sans préjudice des autres dispositions autorisant la Banque à supprimer les Services en ligne, la Banque se réserve le droit de procéder en tout temps, à son entière discrétion, sans préavis et sans indication de motifs, au blocage de l'accès aux Services en ligne à l'égard de tout Utilisateur, lorsque cette mesure lui paraît appropriée. Tel peut notamment être le cas lors du décès de l'Utilisateur ou du Client, lorsque le Demandeur ou l'Utilisateur ne remplit plus les conditions d'octroi d'accès aux Services en ligne ou que leur situation n'est plus conforme aux informations fournies.

La Banque n'assume aucune responsabilité en cas d'interruption des Services en ligne suite à un tel blocage, sous réserve d'une faute grave de sa part. Tous risques, conséquences et dommages éventuels en découlant sont à la charge exclusive de l'Utilisateur, du Demandeur et/ou du Client, que ce dernier soit ou non lui-même l'Utilisateur. En signant la Demande d'Accès, le Demandeur et l'Utilisateur, s'ils ne sont

pas eux-mêmes Clients, relèvent et garantissent expressément la Banque contre toute éventuelle prétention y relative du Client.

9. Blocage de l'accès à la demande de l'Utilisateur, du Demandeur ou du Client

La Banque bloque, dès qu'elle en a connaissance et à son entière décharge, l'accès aux Services en ligne d'un Utilisateur sur demande expresse (écrite, via la messagerie électronique des Services en ligne ou orale s'il y a urgence) de ce dernier, du Demandeur ou du Client que ces derniers soient eux-mêmes ou non Utilisateurs. Le blocage s'applique aux Services en ligne pour toute relation bancaire désignée par le requérant et ne peut être levé que sur demande écrite de celui-ci.

En cas de pluralité de titulaires, la Banque se réserve le droit de bloquer l'accès d'un co-titulaire à la demande d'un autre co-titulaire, quelle que soit la nature de la relation concernée.

Sauf indication expresse contraire, la demande de blocage de l'accès d'un Utilisateur émanant du Client ou d'un co-titulaire ne porte que sur l'accès de l'Utilisateur aux Services en ligne et non sur les pouvoirs ou les droits qu'il détient par ailleurs dans le cadre de toute relation bancaire concernée.

La Banque n'assume aucune responsabilité en cas d'interruption des Services en ligne suite à une demande de blocage, y compris frauduleuse, sous réserve d'une faute grave de sa part. Tous risques, conséquences et dommages éventuels en découlant sont à la charge exclusive de l'Utilisateur, du Demandeur et/ou du Client, que ce dernier soit ou non lui-même l'Utilisateur. En signant la Demande d'Accès, le Demandeur et l'Utilisateur, s'ils ne sont pas eux-mêmes Clients, relèvent et garantissent expressément la Banque contre toute éventuelle prétention y relative du Client.

10. Inaccessibilité

L'usage des Services en ligne et des droits en découlant est strictement personnel. L'Utilisateur a l'interdiction de les céder ou transférer à des tiers, à titre gratuit ou payant, à quelque titre que ce soit. Le Demandeur, l'Utilisateur et le Client assument toutes conséquences de la violation de cette interdiction.

11. Moyens techniques d'utilisation

L'accès aux Services en ligne est réalisé conformément aux règles d'organisation et de fonctionnement de la Banque, qui détermine seule les moyens techniques permettant un tel accès. La Banque se réserve le droit de modifier et/ou de supprimer à tout moment les caractéristiques et l'étendue desdits moyens techniques, notamment tout composant des Moyens d'Identification. La Banque en informe l'Utilisateur dès que possible, par tout moyen approprié, y compris par la messagerie électronique des Services en ligne, à charge pour ce dernier d'en informer le Demandeur et le Client, s'ils ne sont pas eux-mêmes Utilisateurs.

La Banque s'efforce d'assurer avec diligence le bon fonctionnement des Services en ligne, notamment la

bonne exécution des instructions reçues. Elle ne peut toutefois exclure des interruptions techniques en raison d'éventuelles pannes ou d'interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement desdits services ou d'autres motifs indépendants de sa volonté ou hors de son contrôle.

Par ailleurs, les Services en ligne accessibles via l'Application Mobile peuvent différer des Services en ligne accessibles via le browser, tant au niveau visuel qu'au niveau des fonctionnalités. La Banque n'assume ni ne garantit aucune maintenance du système informatique de l'Utilisateur, ni des moyens de transmission privés ou publics utilisés pour les communications (notamment lignes téléphoniques) au sortir des locaux de la Banque.

12. Protection des Données

La protection des données personnelles et les conditions dans lesquelles la Banque est amenée à collecter et traiter de telles données sont régies de manière générale par sa politique de protection des données à caractère personnel, publiée sur son site internet (www.ca-indosuez.com/switzerland/fr) sous la rubrique « Vos données personnelles » (cf. également l'annexe aux Conditions Générales de la Banque intitulée « Informations complémentaires concernant la protection de vos données personnelles par la Banque »).

La Banque peut ainsi traiter des données personnelles concernant l'Utilisateur, le Demandeur et/ou le Client, qui lui sont communiquées dans le cadre des Services en ligne, y compris via la Demande d'Accès, de même que des données accessibles au public et des données que des tiers lui procurent et établir des profils à partir de celles-ci.

La Banque peut également collecter automatiquement certaines données en lien avec l'utilisation des Services en ligne, y compris par le biais de *cookies* et moyens technologiques similaires.

L'Utilisateur peut bloquer les *cookies* et moyens technologiques similaires dans les préférences de son browser et/ou de l'appareil au moyen duquel il accède aux Services en ligne. Dans certains cas, un tel blocage peut toutefois entraver le bon fonctionnement des Services en ligne.

La Banque traite les données personnelles ainsi collectées principalement aux fins de la mise en œuvre des Services en ligne et, en particulier, de l'exécution des ordres transmis dans ce cadre.

La Banque a également le droit de traiter ces données à toute autre fin et notamment de les transmettre à des tiers, y compris à l'étranger, notamment si ce traitement est prévisible pour la personne concernée au moment de la collecte de ses données et/ou sur instruction spécifique de la personne concernée et/ou si elle a un intérêt prépondérant à le faire, et sous réserve des restrictions légales, notamment du secret bancaire. En cas de transmission, à la seule initiative de la Banque, de données personnelles dans un pays qui ne garantit pas un niveau adéquat de protection, des garanties assurant la protection et la sécurité de ces données seraient mises en place par la Banque.

En particulier, la Banque peut, dans le respect des normes applicables, traiter les données personnelles collectées dans le cadre des Services en ligne à des fins de marketing et d'études de marché ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Il s'agit en particulier de données du Client, du Demandeur et de l'Utilisateur, de données contractuelles, de données de transactions, de données d'interaction et de données sur les besoins du Client. Elles peuvent servir à conseiller le Client individuellement, à envoyer des offres de produits et de prestations de service de la Banque et/ou de ses filiales, succursales et bureaux de représentation, spécialement adaptées aux besoins personnels du Client, ainsi qu'à améliorer les prestations de la Banque et/ou de ses filiales, succursales et bureaux de représentation.

En signant la Demande d'Accès, le Demandeur et l'Utilisateur, s'ils ne sont pas eux-mêmes Clients, relèvent et garantissent expressément la Banque contre toute éventuelle prétention du Client par rapport à la protection des données.

13. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle, notamment les droits d'auteur et les marques, concernant les Services en ligne et les Applications Mobiles sont la propriété exclusive de la Banque ou la Banque a acquis le droit d'en faire usage.

Dès lors, le Demandeur, respectivement l'Utilisateur, ne reçoit qu'un droit strictement personnel limité et révoquant d'utiliser ces informations et données, ce à des fins strictement liées à l'activité déployée dans le cadre de chaque relation bancaire visée par l'accès octroyé.

14. Informations fournies

Les communications et les informations de la Banque transmises dans le cadre des Services en ligne, y compris celles visualisées ou imprimées à partir d'écrans, ne sauraient en aucun cas être considérées comme des offres de contracter, ni comme des conseils en placement à moins qu'elles ne soient expressément désignées comme telles. La Banque décline toute responsabilité quant aux conséquences découlant d'actes ou d'omissions du Demandeur ou de l'Utilisateur basés en totalité ou en partie sur de telles communications et informations.

La Banque ne garantit pas l'exactitude ni le caractère complet ou actuel des informations délivrées par elle en provenance de ses systèmes ou importées de systèmes de tiers. Celles-ci doivent toujours être considérées comme provisoires, avec une valeur purement informative.

15. Messagerie et documents électroniques

Le Demandeur et l'Utilisateur s'engagent à porter à la connaissance du Client, d'une manière appropriée, toute la correspondance ainsi que les documents transmis par la Banque via la messagerie électronique des Services en ligne (ci-après les « **Documents Electroniques** »).

La messagerie électronique des Services en ligne n'a pas pour objet la transmission d'ordres en vue de la passation d'opérations. Le Demandeur et l'Utilisateur s'engagent à ne pas transmettre de tels ordres au moyen de cette messagerie.

En tout état, aucune responsabilité à charge de la Banque ne saurait être retenue en cas d'exécution, d'inexécution ou de mauvaise exécution par elle de tout ou partie des ordres de cette nature qui pourraient néanmoins lui être transmis par ce moyen.

Dans le cadre des relations pour lesquelles il existe une pluralité d'Utilisateurs, le Client, le Demandeur et chaque Utilisateur sont rendus attentifs au fait que les messages figurant dans la messagerie électronique pourront être accessibles à chacun des Utilisateurs.

La disponibilité des Documents Electroniques dans les Services en ligne est de trois (3) ans au minimum. Passé ce délai, la Banque se réserve le droit de supprimer les Documents Electroniques des Services en ligne, que ceux-ci aient été lus ou non, sous réserve des éventuelles obligations de conservation légales plus longues. Le cas échéant, les Documents Electroniques supprimés pourront être obtenus sur demande, dans les délais légaux, moyennant facturation selon les tarifs de la Banque en vigueur.

Si le Client a instruit la Banque de conserver sa correspondance en banque restante, tout ou partie de sa correspondance (telle qu'avis d'opérations, relevés de compte, estimations de portefeuille, ainsi que des communications de la Banque) pourra désormais lui être adressée en lieu et place par mise à disposition du document concerné dans un espace dédié à cet effet dans le cadre des Services en ligne. L'envoi de la correspondance devient effectif à la date qu'elle porte. Ainsi, la Banque honore son devoir d'informer le Client qui renonce de ce fait à la conservation de la correspondance concernée par la Banque sous format papier. Pour le surplus, les accords entre la Banque et le Client concernant la conservation de la correspondance en banque restante et les dispositions pertinentes des Conditions Générales de la Banque sont réservés.

Lorsque l'accès aux Documents Electroniques dans les Services en ligne est le seul mode de leur communication, la Banque reste en droit, sans y être tenue, d'en informer le Client et/ou tout représentant autorisé de celui-ci, par tout moyen qu'elle estime approprié et à tout endroit auquel elle pense pouvoir l'atteindre.

Le Client, le Demandeur et/ou l'Utilisateur supportent seuls tous risques, conséquences et dommages découlant de ce mode de communication. En signant la Demande d'Accès, le Demandeur et l'Utilisateur, s'ils ne sont pas eux-mêmes Clients, relèvent et garantissent la Banque contre toute éventuelle prétention y relative du Client.

16. Pluralité de Titulaires

En cas de pluralité de titulaires, les Services en ligne ne peuvent en principe être mis à disposition en faveur d'un co-titulaire que dans le cadre de relations jointes.

Par exception au paragraphe qui précède, l'accès pour un co-titulaire au bénéfice d'un droit de signature collectif pourra être octroyé, pour autant que l'option « visa des ordres » soit choisie, lorsqu'applicable, ou, à défaut, que l'accès soit limité à un profil comprenant uniquement la fonction « consultation ».

L'accord de la Banque reste dans tous les cas réservé.

Chaque co-titulaire reste, en toutes circonstances, solidairement tenu de toutes conséquences en découlant.

17. Modification de profils et de l'étendue d'accès

Le Demandeur et l'Utilisateur peuvent solliciter en tout temps l'extension de l'accès de ce dernier à un ou plusieurs compte(s)/dépôts spécifiquement exclu(s) de la Demande d'Accès, de même que la modification de son profil d'accès dans les limites de l'étendue de son pouvoir de représenter le Client ou le Demandeur vis-à-vis de la Banque, ce sous forme écrite, le cas échéant par la messagerie électronique des Services en ligne.

En cas de pluralité de relations faisant l'objet d'un même accès, la modification du profil d'accès doit être identique pour toutes celles-ci.

18. Communications et notifications adressées à la Banque

Pour assurer le traitement optimal des communications nécessitant une intervention d'urgence de la Banque (annonce de perte/vol, demande de blocage/suppression d'accès), celles-ci doivent être adressées en priorité à la Helpline, respectivement à la personne de contact du Client ou du Demandeur auprès de la Banque.

19. Modifications - Généralités

La Banque se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes Conditions Spéciales ainsi que les caractéristiques et l'étendue des Services en ligne et/ou des Applications Mobiles, notamment en proposant de nouvelles versions ou mises à jour.

Le Client, le Demandeur et l'Utilisateur qui n'acceptent pas de telles modifications sont tenus d'en notifier la Banque, auquel cas les accès concernés seront supprimés par la Banque, conformément aux dispositions ci-après. En cas de pluralité d'Utilisateurs, une telle notification, pour autant qu'elle émane du Client, met un terme définitif à l'accès aux Services en ligne pour tous les Utilisateurs dans le cadre de toute relation bancaire concernée.

20. Modification des présentes Conditions Spéciales

La Banque informe l'Utilisateur de toute modification des présentes Conditions Spéciales par tout moyen approprié. L'Utilisateur s'engage à porter à la connaissance du Client et du Demandeur (s'ils ne sont pas eux-mêmes Utilisateurs), d'une manière appropriée, toutes modifications des présentes Conditions Spéciales.

Ces modifications sont réputées acceptées par le Client, le Demandeur et l'Utilisateur, et leur seront par conséquent opposables, (i) si l'Utilisateur continue à faire usage des Services en ligne après leur notification ou (ii) à défaut de contestation écrite de la part du Client, du Demandeur ou de l'Utilisateur dans les 30 jours suivant leur notification à l'Utilisateur, dans l'hypothèse où l'Utilisateur ne ferait pas usage des Services en ligne dans le délai précité.

En cas de pluralité de titulaires, et sans préjudice de ce qui précède, les modifications sont réputées acceptées par tous les co-titulaires à défaut de contestation de la part de l'un d'eux dans le délai précité de 30 jours.

21. Modification des caractéristiques et de l'étendue des Services en ligne

* * *

Toute nouvelle version ou mise à jour des Services en ligne et/ou des Applications Mobiles met automatiquement fin aux Services en ligne offerts selon les modalités précédentes.

Cette modification est réputée acceptée, avec ses éventuelles conditions d'utilisation, par le Client, le Demandeur et l'Utilisateur une fois qu'après sa mise en vigueur, l'Utilisateur se connecte et fait usage des Services en ligne et/ou des Applications Mobiles.

Sans préjudice de ce qui précède, lorsqu'une modification des caractéristiques des Services en ligne et/ou des Applications Mobiles implique le remplacement ou l'adaptation de certains équipements informatiques, l'Utilisateur s'engage à les remplacer dans les meilleurs délais.

22. Suppression d'accès

La Banque peut décider en tout temps, unilatéralement et sans préavis, de supprimer tout ou partie des accès aux Services en ligne et à l'Application Mobile.

Le Client, le Demandeur et l'Utilisateur possèdent individuellement les mêmes droits en vertu des présentes Conditions Spéciales. L'Utilisateur ne peut toutefois demander la suppression qu'en ce qui concerne son (ses) propre(s) accès. Toute demande de suppression doit être faite par écrit ou via la messagerie électronique des Services en ligne.

Sauf stipulation contraire, la suppression d'un accès aux Services en ligne s'applique à toutes les relations bancaires faisant l'objet de celui-ci. Elle n'emporte pas révocation des instructions en cours d'exécution précédemment données dans ce cadre.

L'Utilisateur dont l'accès est supprimé est tenu, solidairement avec le Demandeur, de restituer à la Banque tout matériel qui lui a été remis par elle, notamment le kit d'installation ainsi que les composants des Moyens d'Identification et, dans la mesure où il n'y a pas d'autre accès, d'effacer de l'ordinateur respectivement du terminal mobile utilisé dans ce cadre toute copie des logiciels reçus et trace d'utilisation.

23. Droit applicable et For

Les présentes Conditions Spéciales complètent les Conditions Générales de la Banque qui demeurent applicables, en particulier en ce qui concerne les risques associés à ce type de services, le droit applicable, le lieu d'exécution et le for.

Dans la mesure où les présentes Conditions Spéciales mettent à la charge du Demandeur et de l'Utilisateur certains risques et obligations, il est entendu que les Conditions Générales de la Banque leur sont

également applicables. Il est précisé à cet égard que le terme « Client » qui y est utilisé devra être compris, dans la mesure pertinente, comme couvrant tant le Client que le Demandeur et l'Utilisateur.